



## FICHE D'INTERVENTION PPECF



N° Contrat	Titre et lieu de l'intervention				Pays		
C114	Appui à l'élaboration des Directives sous régionales en matière d'Evaluation Environnementale en Afrique centrale				Afrique Centrale (10 pays de l'espace COMIFAC)		
Thématique <sup>1</sup>							
1	Systèmes de certification	7	EFIR	13	Gestion et protection de la faune	19	Traçabilité
2	Réseaux professionnels	8	Social interne	14	HVC	20	Etude / Diagnostic / Plan d'action
3	Conditions cadres gestion durable	9	Populations riveraines	15	Management	21	Marketing
4	Partenariat au niveau paysage	10	Populations autochtones	16	Suivi-évaluation	22	Communication / sensibilisation
5	Légal et réglementaire	11	Développement local	17	Hygiène, Sécurité, Santé	23	Monitoring PPECF
6	Technique aménagement	12	Environnemental	18	Formation/coaching	24	Facilitation et avis externes

Bénéficiaire(s)	Type	Prestataire(s)	Mode d'attribution
<a href="#">COMIFAC</a>	PPECF/KFW/COMIFAC	<a href="#">SEEAC</a>	Gré à gré

Montant total de l'intervention (Euro)	Financement PPECF (Euro)	Cofinancement bénéficiaire(s)	Signature (date)	Durée prévue	Durée effective
40.000	40.000	0 % de l'intervention 0 % des honoraires	03.03.2016	7 mois	10 mois

Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2.500€ par association (consultant) nationale : frais de collecte d'information et d'un petit atelier national de validation des informations avant leur envoi au SEEAC x 10 associations = 25.000€ ;</li> <li>▪ 15.000€ pour la SEEAC (Secrétariat pour l'évaluation environnementale en Afrique centrale) : frais de coordination de l'étude, de mise en cohérence et d'élaboration du projet de directive en tenant compte des modèles pertinents existants ;</li> <li>▪ la validation par les experts COMIFAC et l'adoption de la Directive par le conseil des ministres COMIFAC ont nécessité l'organisation d'un atelier de validation, et une participation du Consultant à la 9<sup>ème</sup> session du conseil des ministres COMIFAC à Kigali (Rwanda).</li> <li>▪ un Atelier sous régional de renforcement des capacités des administrations publiques et des organisations de la société civile impliquées dans les Evaluations Environnementales et Sociales (EES) se tiendra à Douala du 27- 28 juillet 2017. Un budget additionnel de 15.000€ a été attribué sur les reliquats du FDD de la phase I pour la tenue de cet atelier, ce qui augmentera le montant global de l'appui à 55.000€.</li> </ul>

Principes et critères du référentiel FSC ou OLB/VLC ciblés
<b>Principe 6</b> : L'Organisation doit maintenir, conserver et/ou restaurer les services écosystémiques et les valeurs environnementales de l'Unité de Gestion, et doit éviter, corriger ou limiter les impacts environnementaux négatifs.
Mots clés
Evaluation environnementale, étude d'impact environnemental, audit environnemental, monitoring, certification forestière, Directives COMIFAC, Bassin du Congo

<sup>1</sup>

Thématique principale	Thématique secondaire	Thématique tertiaire
-----------------------	-----------------------	----------------------

## Résumé de l'intervention

Les pays d'Afrique centrale se sont dotés de textes législatifs et réglementaires dont les dispositions exigent, pour tout projet pouvant porter atteinte à l'environnement, la conduite préalable d'une étude d'impact. Il y a lieu d'admettre que ces textes ne sont pas toujours appliqués et ne tiennent pas compte de la complexité liée à l'exploitation et la gestion des ressources naturelles sur les territoires à vocation forestière, et des mutations actuelles que connaît le secteur forêts et environnement, aussi bien au niveau national que sous régional. C'est pour y remédier qu'a été prévu dans le plan de travail 2016 de la COMIFAC (Instance d'harmonisation et de suivi des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale) l'élaboration d'un document de Directives sous régionales pour la réalisation des évaluations environnementales en milieu forestier, dans la perspective d'en faire un outil privilégié d'intégration des aspects liés à l'environnement et des conditions de vie des populations. A cet effet, le SEEAC, mobilisé avec l'appui du PPECF, a mené des consultations avec les parties prenantes dans les dix pays membres de la COMIFAC (notamment sur l'état des lieux de la réglementation en matière d'évaluation environnementale). Sur la base de cet état des lieux, un draft de document de Directives sous régionales en matière d'Evaluation Environnemental en milieu forestier en Afrique Centrale a été produit.

Du 1er au 2 novembre 2016, un atelier sous régional de validation de quelques documents clés de la COMIFAC a été organisé, en présence d'un panel d'experts issus des administrations en charge des forêts et de l'environnement des pays membres de la COMIFAC d'une part, et des partenaires techniques et financiers de la COMIFAC d'autre part. A cette occasion, le draft de document de Directives sous régionales pour la réalisation de l'évaluation environnementale en Afrique centrale a été amendé, puis validé. Par la suite, le document révisé a été soumis au conseil des Ministres de la COMIFAC, qui l'a adopté lors de sa IXème session ordinaire, tenue du 27 au 28 Novembre 2016 à Kigali (Rwanda), en marge de la XVIème Réunion des Parties du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo.

## Commentaires

## Principaux produits livrés, résultats enregistrés et impacts observés depuis l'intervention

- le document de Directive adopté par le conseil des ministres COMIFAC à KIGALI (32 pages) ;
- le rapport d'état des lieux des Évaluations Environnementales en milieu forestier (159 pages) ;
- un plan de renforcement des capacités des états (18 pages) ;
- un rapport d'atelier de validation de la Directive (13 pages) ;
- un rapport de prestation du SEEAC (5 pages).

## Utilité des résultats de l'intervention pour le bénéficiaire

- l'intervention a permis à la COMIFAC de se doter d'un nouvel outil stratégique d'harmonisation des politiques forestières en Afrique centrale, notamment en Evaluation Environnementale, assorti d'un plan de renforcement des capacités par pays.

## Utilité des résultats de l'intervention pour une autre structure / un autre concessionnaire

- les orientations de cette Directive faciliteront la révision ou l'adaptation des corpus législatif, réglementaire et normatif des différents pays en matière d'évaluation environnementale, notamment en RDC où le cadre réglementaire/institutionnel des EIE n'est pas encore finalisé.

## Utilité des résultats de l'intervention pour les partenaires techniques et financiers

- le plan de renforcement des capacités (sur la Directive) au niveau de chaque pays, précise la contribution attendue des différents partenaires techniques et financiers qui pourraient accompagner le processus de révision du corpus législatif des pays, et en indique les modalités.

## Leçons apprises / conseils / sujets à approfondir en phase II

- l'adoption des documents de Directive COMIFAC est en général assujettie par des procédures parfois longues et laborieuses qu'il convient de bien prendre en compte lors de l'élaboration des TdR (pré validation du SE COMIFAC, validation par les experts et CNC COMIFAC, et adoption par le conseil des ministres), chaque étape nécessitant la présence du prestataire (surcoûts/imprévus budgétaires) ;
- des défaillances de formulation juridique ont été descellées pour certains instruments clés de la COMIFAC lors de l'atelier de validation de la Directive en Evaluation Environnementale (politiques formulées comme des directives, guides comme des politiques, et vice versa) ;
- il a été également noté une faible transposition des Politiques/Directives COMIFAC au niveau des pays d'où la nécessité de bien accompagner/suivre le plan de renforcement des capacités au niveau des pays COMIFAC.

## Documentation disponible sur le site web [www.ppecf-comifac.com](http://www.ppecf-comifac.com)

 [TdR C114](#)

 [Le document de Directive adopté par le conseil des ministres COMIFAC à KIGALI \(C114\)](#)

 [Le rapport d'état des lieux des Évaluations Environnementales en milieu forestier \(C114\)](#)

 [Plan de renforcement des capacités des états \(C114\)](#)

 [Rapport d'atelier de validation de la Directive \(C114\)](#)

**Autres documents en relation avec cette étude sur le site web [www.ppecf-comifac.com](http://www.ppecf-comifac.com)**

 [Appuis à la réduction des impacts du PEA 190 sur la faune et la population riveraine \(C107\)](#)

 [Appuis à la réduction des impacts de la concession forestière 190 dans les APDS sur la faune et la population riveraine \(TdR C107\)](#)

 [Etude d'Impact environnemental du PEA 190 dans les APDS \(TdR C117\)](#)

 [Feuille de route Hautes Valeurs de Conservation \(HVC\) pour le bassin du Congo \(Version en Français\)](#)

 [Feuille de route Hautes Valeurs de Conservation \(HVC\) pour le bassin du Congo \(Version en Anglais\)](#)